



Les principes d'action de l'Union Régionale

Une réponse globale à la question de l'habitat des jeunes de 16 à 30 ans

- ❖ **Témoigner** des situations de jeunesse sur les territoires.
- ❖ **Participer à la co-construction** et à l'application des politiques publiques en matière d'information des jeunes, de socialisation des jeunes par l'habitat, d'insertion professionnelle des jeunes, et de représenter le réseau URHAJ dans les instances décisionnaires (CRH, PDALPD, PLH...).
- ❖ **Impulser et d'accompagner** le développement de l'offre « Habitat Jeunes » aux besoins des jeunes et aux spécificités des territoires.
- ❖ **Animer et représenter** un réseau d'associations respectueuses du projet UNHAJ et de sa charte.



Un engagement pour l'habitat des jeunes

Des projets inscrits au cœur des territoires

- **18 structures Habitat Jeunes réparties sur toute la BFC**
(Autun, Auxerre, Beaune, Belfort, Besançon(2),Chalon, Le Creusot, Dijon, Dole, Frasne le Château, Gray, Lure, Montceau les Mines, Nevers, Paray le monial, Semur en Auxois, Vesoul)

A Chaque territoire des exigences particulières
Bien Plus qu'un Logement....

- **Près de 5 000 Jeunes** accueillis de 16 à 30 ans chaque année.
- **Plus de 1 600 Logements** répondant aux besoins des jeunes et des territoires.
- **300 salariés** au service des projets habitat Jeunes.

HABITAT JEUNES

Sur un Territoire donné

Un Acteur



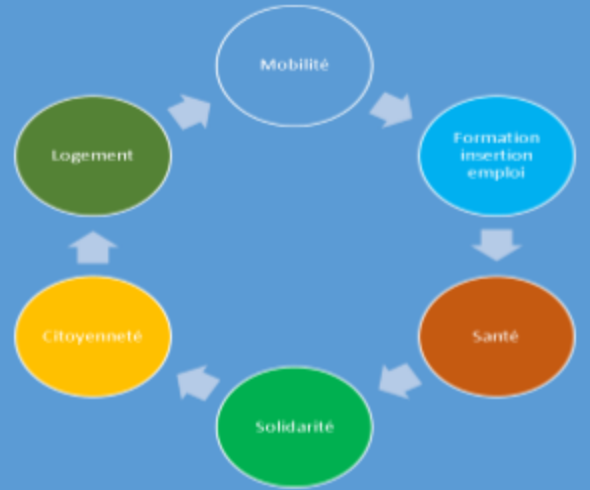
de Socialisation

DES JEUNES

En utilisant, par une action d'éducation populaire,
dans une Approche Globale...et sa double valeur

sur sa valeur d'usage

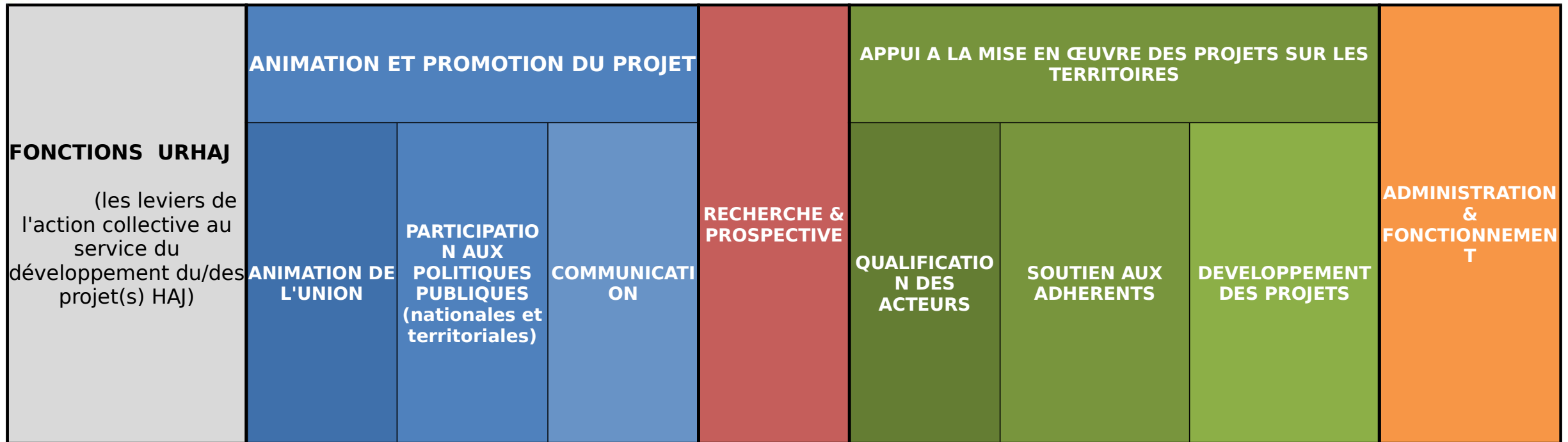
en partenariat d'Usage



sur sa valeur symbolique

en partenariat de Socialisation

en partenariat Global de Territoire



- **Pilotage de l'Accord cadre pour la Réhabilitation des Structures Jeunes**

